



Déclaration liminaire de l'UNSA Éducation de l'Ardèche

CTSD du 28 janvier 2021

Monsieur le Dasen

Mesdames et Messieurs les membres du CTSD

Le CTSD de carte scolaire se réunit aujourd'hui après le groupe de travail de la semaine dernière et avant le CDEN de la semaine prochaine. L'année dernière le calendrier de carte scolaire avait été bousculé par la crise sanitaire et le confinement.

L'Unsa Education souligne et acte positivement cette année la possibilité, malgré le contexte sanitaire encore difficile qui nous fait nous réunir en visioconférence, de tenir le calendrier et surtout les trois temps (GT/CTSD/CDEN) qui forment un équilibre de travail pour le département. Il est toujours dommageable cependant, pour la clarté des débats, de ne pouvoir tenir ces instances en présentiel. Les limites technologiques (déconnexions et reconnexions) imposent des limites opérationnelles à nos échanges et cela peut être préjudiciable tant le CTSD est l'instance dans laquelle se déploie le cœur de l'argumentation entre les Organisations Syndicales qui sont alors la voix des personnels et l'administration.

Nous portons dans cette instance la voix de nos collègues et cette année, il nous faut vous relayer une impression de malaise et une appréhension face à une ambiance délétère. Au-delà des ordres et contrordres que peuvent ressentir les collègues, notamment directeurs, quant à l'application du couvre-feu et l'application des mesures sanitaires ; c'est surtout un contexte de tensions qu'il nous faut vous relayer. Nos collègues ont plus que l'impression que les discussions et informations entre les IEN, le Dasen et les maires sur la question de fermetures ou de fusions, des glissements opportuns de GS vers les CP ou l'inverse, se font dans l'ombre ou, en tous cas, en tenant les équipes pédagogiques à l'écart. Nous osons avancer la sensation de pressions ou de manœuvres également avant ou lors de conseils d'école. Que dire aussi quand les équipes voient se discuter à la hussarde des fusions avec réunions envisageables de conseils d'écoles dans la précipitation ?

C'est tout ce contexte de tensions de notre système que nous déplorons aujourd'hui.

Ces tensions sont malheureusement aussi le fruit de la limitation des moyens départementaux que nous impose le Ministère et que répartit le Rectorat. Certes les baisses d'effectifs sont réelles dans le département. Nous saluons la possibilité évoquée d'aller vers des dédoublements et des effectifs au maximum à 24 élèves des GS dans les REP mais aussi dans les écoles relevant des QPV, ainsi que la montée en charge de moyens fléchés pour permettre la programmation effective des décharges de direction. Mais les créations des postes dont notre système éducatif départemental aurait besoin (TR / Maitres G / Plus De Maitres Que De Classes, Enseignants Référents ...) pour être de meilleure qualité et permettre une amélioration des conditions de scolarisation de nos élèves et de travail des personnels, se heurtent à une dotation départementale nulle.

Certes notre département connaît cette année une baisse d'effectifs, mais celle-ci auraient pu permettre de travailler plus en profondeur sur le qualitatif de notre système évoqué ci-dessus si les mesures décidées au plan national n'étaient pas financées sur la dotation départementale. Le SE-Unsa souhaiterait que ces mesures nationales fassent l'objet d'une dotation de postes et non d'une compensation de la baisse des effectifs.